



Paris, le 28 mai 2019

Communiqué de presse

Palmarès 2019 « les rubans du Patrimoine »

Le jury de la 25^{ème} édition du concours « les rubans du Patrimoine » a choisi les lauréats 2019.

Ce concours est organisé en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement français des entreprises de restauration de Monuments Historiques. Il récompense des communes et des intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les jurys régionaux et le jury national ont pris en compte les critères suivants : intérêt et valeur du patrimoine considéré, cohérence esthétique et architecturale, matériaux et organisation du chantier, qualité de la mise en œuvre, retombées de ces opérations d'un point de vue social, économique, culturel, environnemental et touristique, audace de l'opération et mobilisation populaire.

PRIX NATIONAUX

Le jury national, présidé par Jean Arondel, président de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, a étudié 20 dossiers proposés par les jurys régionaux, parmi les 128 dossiers éligibles reçus cette année.

5 prix nationaux ont été attribués :

- **Commune de moins de 3 500 habitants**
Oncy-sur-Ecole (Essonne)
pour la restauration de l'église Saint-Martin
- **Commune entre 3 500 et 20 000 habitants**
Saint-Omer (Pas-de-Calais)
pour la réhabilitation de l'ancien hôtel de ville et de son théâtre à l'italienne
- **Commune de plus de 20 000 habitants**
Communauté de Communes Le Grand Charolais (Saône-et-Loire)
pour la réhabilitation du bâtiment "Dock 713" à Digoin

- **Prix spécial du jury**
Juillé (Sarthe)
pour la réhabilitation et aménagement d'un logis médiéval en mairie
- **Prix spécial "dynamisme territorial"**
Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)
pour la réhabilitation du théâtre

La cérémonie officielle de remise des prix nationaux aura lieu le 25 octobre prochain lors du Salon international du patrimoine culturel à Paris.

PRIX REGIONAUX

15 prix régionaux viennent d'être attribués aux communes dont les dossiers ont été sélectionnés par les jurys régionaux pour concourir au niveau national.

PRIX DEPARTEMENTAUX :

Cette année, 42 prix départementaux ont été décernés par les jurys régionaux.

Les prix régionaux et départementaux seront remis localement, lors de manifestations organisées dans les communes par les représentants des cinq partenaires, au cours du second semestre 2019.

Pour découvrir le palmarès complet et en images : www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

**Association des maires de France
et des présidents d'intercommunalité**
Service Communication : 01 44 18 13 59
www.amf.asso.fr

Fédération nationale des Caisses d'Épargne
Département Communication : 01 44 38 50 22
www.federation.caisse-epargne.fr

Fédération Française du Bâtiment
Editions, Presse et Communication : 01 40 69 51 39
www.ffbatiment.fr

Fondation du patrimoine
Service Presse : 06 37 84 67 26
www.fondation-patrimoine.org

**Groupement français des entreprises de restauration
de monuments historiques** : 01 40 69 51 68
www.groupement-mh.org